

## **Subventions aux associations culturelles pour l'année 2007 et à des associations dans le cadre de la commémoration du tricentenaire de la mort de Vauban**

**M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur** : Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de subventions dans le cadre de la commémoration du tricentenaire de la mort de Vauban et à des associations culturelles diverses pour l'année 2007.

### **I - Commémoration du tricentenaire de la mort de Vauban en 2007 - Subvention à l'Association Elektrophonie et au Centre Chorégraphique National de Franche-Comté - Signature de conventions**

Lors de sa séance du 18 décembre 2006, le Conseil Municipal approuvait le programme et le budget général des commémorations du tricentenaire de la mort de Vauban en 2007.

Pour rappel, le coût global de l'opération s'élève à 1 240 000 €, dont 924 000 € à la charge de la Ville de Besançon.

Le contenu des manifestations est à la fois scientifique, culturel et populaire. Il a pour objectif essentiel de sensibiliser les publics les plus diversifiés à la richesse de l'oeuvre de Vauban et au projet d'inscription de cette oeuvre au patrimoine mondial de l'UNESCO. Dans cette perspective, la programmation s'est appuyée sur de nombreux partenariats associatifs bâtis à partir des projets des associations intéressées par une participation à la commémoration.

Dans ce cadre, la Ville de Besançon est amenée à passer des conventions et à verser des subventions aux partenaires suivants :

#### **1 - Association Elektrophonie**

L'Association Elektrophonie organisera une série de concerts électroniques, le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2007, dans le parc Saint-Etienne de la Citadelle de Besançon ; six artistes d'horizons différents se succéderont pour faire découvrir au public diverses tendances des musiques électroniques. Cette manifestation permettra notamment de faire découvrir autrement à un public jeune ce haut lieu symbolique de l'oeuvre de Vauban à Besançon. L'entrée au concert sera payante (5 €).

Il est proposé de verser à cette association une subvention de 3 000 €.

#### **2 - Centre chorégraphique National de Franche-Comté à Belfort**

Le Centre Chorégraphique National de Franche-Comté organise un spectacle chorégraphique «La pierre et les songes», réunissant 300 danseurs amateurs, le 9 septembre 2007 sur le site de la Citadelle. Présenté également à la citadelle de Belfort, ce spectacle s'inscrit dans une logique de valorisation du patrimoine fortifié, avec la volonté de «mettre en mouvement la pierre» ; cette mise en mouvement nécessite la présence d'un grand nombre de participants (300 danseurs pour fêter les 300 ans de la mort de Vauban), et sera proposée sous la forme d'une déambulation à l'intérieur du site. L'entrée pour assister au spectacle sera gratuite.

Il est proposé de verser à cette association une subvention de 5 000 €.

La dépense totale soit 8 000 € sera imputée au chapitre 65.324/6574.6002 CS 41042 qu'il convient d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 011.324/6042.6002 CS 41042.

### **II - Subventions à diverses associations culturelles**

128 demandes de subvention ont été reçues et étudiées en 5<sup>ème</sup> Commission au niveau de la Direction de la Culture et du Patrimoine, dont 40 nouvelles.

En 2006, un montant de 421 300 € avait été réparti entre différentes associations culturelles.

Pour 2007, il est proposé au Conseil Municipal de répondre aux demandes suivantes pour un montant total de 538 937 €, réparti comme indiqué dans le tableau ci-après :

Association	Subvention 2006	Proposition montant subvention 2007
<b>Arts du cirque</b>		
Cirque Plume - SOACD (Société Artistique de Création et de Diffusion)	20 000	20 000 €
Passe-Muraille (Ecole de cirque)	10 000	11 000 €
<b>Arts plastiques</b>		
Centre d'Art Mobile	5 000	5 000 €
DEV'ART		2 000 €
La Loge		1 000 €
Sauf'Art - Le Pavé dans la Mare	15 000	15 000 €
<b>Audiovisuel</b>		
APACA	2 000	2 500 €
CCPPO	2 500	2 500 €
FORTIS - festival du film d'archéologie - biennale		16 500 €
Réal et Chef'op	2 000	2 000 €
Yeux de la Musique (Les)		10 000 €
<b>Danse</b>		
ACCRORAP	10 000	15 000 €
Astragale		1 500 €
BRRFTTTT	1 000	1 000 €
Courant d'Air (Compagnie)	1 500	2 000 €
Jeanne Simone		1 500 €
Muse et danse	2 000	2 000 €
NA / Cie Pernelle (Association)	24 000	24 000 €
Ritmo Da Capoeira		500 €
Trajectoires Obliques		1 500 €
<b>Lecture</b>		
Au-dessous du Volcan	1 000	1 000 €
Croqu'livre - Centre régional de ressources en littérature jeunesse	3 000	2 000 €
Distraction des malades (La)	600	600 €
Livre et des Auteurs Comtois (Association du) ALAC	0	1 000 €
La Maison Chauffante		1 000 €

Association	Subvention 2006	Proposition montant subvention 2007
Pas Serial S'Abstenir	1 800	2 000 €
<b>Musique Chorale/Chant</b>		
Choeur Heinrich SCHÜTZ	2 500	2 500 €
Clé de Sol (La)	500	500 €
Contrepoint (Le)	2 500	1 500 €
Contre Z'ut	2 500	2 500 €
Enfants de l'Espoir (Les)	2 500	2 500 €
Société des concerts	1 000	2 000 €
<b>Musique classique</b>		
Amis de l'Orgue (Les)	1 400	1 400 €
Da Camera (Ensemble)	2 000	1 000 €
Da Capo	1 000	0 €
Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire	1 500	0 €
Jeunesses Musicales de France en Franche-Comté - Délégation Besançon	1 500	1 500 €
Musiques en perspectives	1 500	3 500 €
Orchestre philharmonique de Besançon «André STAPFFER»	2 500	2 500 €
Orchestre universitaire de Besançon	1 000	1 000 €
Orgue et Culture (Association)	1 400	1 400 €
Tétraktys (Ensemble de musique de chambre)	4 000	4 000 €
Association pour la Restauration de l'Orgue de l'Eglise de la Madeleine	2 000	2 000 €
<b>Formation Musicale</b>		
Atelier musical de Montrapon	6 500	6 233 €
CAEM Planoise	9 785	9 943 €
MJC Palente	18 794	15 455 €
Atelier musical des Clairs-Soleils	4 643	4 537 €
Atelier musical de St-Ferjeux-Rosemont-La Butte	7 240	7 028 €
Atelier musical de Velotte	4 378	4 749 €
Atelier musical du Personnel de la Poste	6 660	6 392 €
Musique Pour Tous		2 000 €
Académie de Musique Tchaïkovsky (AMT)	700	900 €
<b>Musiques actuelles</b>		
AKA Z	1500	0 €
ASPRO.IMPRO	18 000	24 000 €

Association	Subvention 2006	Proposition montant subvention 2007
AMIB	12 000	0 €
ATTILA		2 500 €
Austin Newcomers	1 500	0 €
Bastion (Le)	18 000	22 000 €
Citron Vert (Le)	1 000	2 500 €
Collectif Culture Cafés Concerts (CCCC ou 4C)		3 000 €
Cylindre (Les Amis du)	29 000	29 000 €
Cylindre (Les Amis du) : préfiguration SMAC		46 000 €
Découvert Autorisé (Association)	5 000	5 000 €
DEV'ART	5 000	5 000 €
Elektrophonie	4 000	5 000 €
Harmonica Comté		600 €
Jeunesses Musicales de France en Franche-Comté - Délégation Besançon		500 €
Music Mambo		1 500 €
Radio Campus Besançon	12 000	17 300 €
Sentimental Noise	3 000	3 000 €
Sonotone (Le)	2 000	2 000 €
Uppertone (Association)		1 500 €
<b>Sociétés savantes</b>		
Académie des Sciences et Belles Lettres	800	800 €
Amis des Musées et des Bibliothèques (Les)	800	800 €
Amis du Muséum (Les)	800	800 €
Association Astronomique de Franche-Comté	2 300	2 300 €
Défense de la Langue Française en Franche-Comté	800	800 €
Renaissance du Vieux Besançon	800	800 €
Société d'Emulation du Doubs	800	800 €
Société Numismatique du Doubs	800	800 €
<b>Théâtre compagnies</b>		
Anda Jaleo	1 000	1 000 €
Boutique du Conte (Compagnie )	1 500	1 000 €
Colibri (Compagnie du)	1 500	1 500 €
Coloquinte (Compagnie)	1 000	1 000 €
Embarquez	1 500	0 €

Association	Subvention 2006	Proposition montant subvention 2007
Envie (Théâtre)	1 000	1 000 €
Graine de vie	1 500	1 500 €
Grave et Burlesque Equipée du Cycliste (La)	4 000	4 000 €
Gravitation (Compagnie)	2 000	2 000 €
Intempestifs (Cie les)	15 000	15 000 €
LTS (Compagnie)	1 500	1 500 €
Mala Noche (Compagnie)	5 000	5 500 €
Manches à Balais Korporation (Compagnie)	2 000	2 000 €
Noce (Association)	3 000	4 000 €
Pavé Paroles		1 000 €
P'tit Vélo (Compagnie du)	2 000	1 000 €
Serial Théâtre	2 000	2 000 €
Teraluna (Compagnie)	1 500	1 500 €
Tohu Bohu	1 500	0 €
<b>Théâtre structure</b>		
Alcyon	3 000	4 000 €
BACCHUS (Compagnie)	2 000	2 000 €
Théâtre Universitaire de Franche-Comté	1 500	1 500 €
<b>Théâtre rue</b>		
Grosse Entreprise et ses 120 petits (La)	2 000	2 000 €
Tricyclique Dol	3 000	3 500 €
<b>Événementiel</b>		
Intempestifs (Cie les)	50 000	70 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>421 300</b>	<b>538 937 €</b>

La dépense totale, soit 538 937 €, sera imputée sur les crédits inscrits sur la ligne budgétaire 65.30.6574/41000, abondée par :

- transfert de 13 700 € de la ligne budgétaire 011.30.6288/41000
- transfert de 7 500 € de la ligne budgétaire 011.023/6042.300
- transfert de 5 000 € de la ligne budgétaire 65.33.6574/41010
- transfert de 1 800 € de la ligne budgétaire 011.33.6236/41010.

Sur avis favorable unanime de la 5<sup>ème</sup> Commission, le Conseil Municipal est invité :

- à verser une subvention de 3 000 € à l'Association Elektrophonie et de 5 000 € au Centre Chorégraphique National de Franche-Comté, étant précisé que le montant total de la dépense sera financé comme indiqué ci-avant

- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions avec l'Association Elektrophonie et le Centre National de Franche-Comté

- à autoriser l'attribution de subventions aux différentes associations culturelles mentionnées dans le tableau et financées comme indiqué ci-avant

- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir, le cas échéant, avec ces associations,

- à approuver les transferts de crédits mentionnés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

M. DAHOUI, Mme MENETRIER, Mme PRESSE, M. BAUD, M. MEDJALDI n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 2 avril 2007.*